



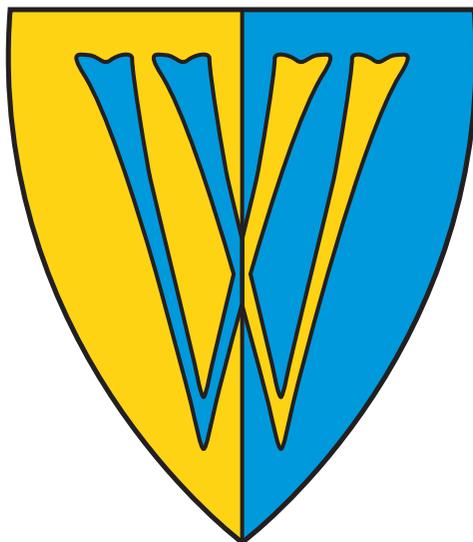
Votation communale du 19 mai 2019

Initiative populaire

*Pour la création d'un parking souterrain
à la place du Marché*

Votation communale

dimanche 19 mai 2019



La question à laquelle vous devez répondre

Acceptez-vous

l'initiative populaire

***Pour la création d'un parking souterrain
à la place du Marché?***

**À tous-tes les citoyen-ne-s suisses
et étranger-ère-s**

ayant les droits politiques :

Votre voix compte, votez !

La question à laquelle vous devez répondre

Acceptez-vous l'initiative populaire

Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché ?

Préambule

Les Veveysannes et les Veveysans sont appelés à se prononcer sur l'initiative populaire communale lancée par le comité d'initiative *Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché*, qui a abouti en février 2018.

Que prévoit l'initiative populaire ?

L'initiative *Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché* demande que "toutes les places de parc en surface soient logées en sous-sol pour assurer un réaménagement convivial et polyvalent de la-dite place, respectueux de la qualité de vie des riverains et nécessaire à la vitalité de la ville".

Situation

D'une surface de 25'000 m², la place du Marché jouit d'un cadre paysager exceptionnel et d'une situation très centrale en ville de Vevey. Elle accueille de nombreuses manifestations tout au long de l'année, telles que les marchés bihebdomadaires, la foire de la Saint-Martin, les cirques itinérants, les promotions scolaires, le Festival Images ou la Fête des Vignerons qui a lieu une fois par génération.

Lieu emblématique de la ville et de son patrimoine historique, la place du Marché est aujourd'hui principalement occupée par des places de stationnement. Divers projets de réaménagement s'y sont succédé à partir de 1990 en vue d'en améliorer l'usage et l'aspect général, mais aucun n'a été réalisé, en dehors d'un réaménagement limité des franges ouest et sud en 2014-2015.

Parmi les options d'aménagement plus conséquentes débattues par les autorités, celle consistant à réaliser un parking enterré a été étudiée dès 2001 et finalement rejetée par le Conseil communal le 22 janvier 2009. Les autorités ont dès lors opté pour le transfert d'une partie du stationnement vers d'autres parkings existants ou à créer simultanément dans la couronne du centre-ville, avec le projet de laisser 200 places en surface à la place du Marché (cf. schémas page 5).

L'initiative *Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché* conteste ce projet de répartition et demande que toutes les places existantes actuellement sur la place du Marché soient transférées dans un parking à réaliser en ouvrage sous la place.

Rappel des principales étapes du dossier

28.06.2001 : Le Conseil communal accepte un crédit pour l'étude d'un parking souterrain à la place du Marché (cf. préavis N° 2/2001)

22.01.2009 : Le Conseil communal refuse la construction d'un parking souterrain de 280 places et 60 places en surface (cf. préavis N° 22/2008)

07.05.2009 : Le Conseil communal accepte un crédit pour l'élaboration d'un Plan de Mobilité et d'Urbanisme intégré qui concerne notamment l'accessibilité du centre-ville (ci-après "PMU") (cf. préavis N° 10/2009)

23.06.2016 : Le Conseil communal accepte un crédit pour une étude de stationnement réalisée à l'échelle de la commune et basée sur les conclusions du PMU (cf. préavis N° 20/2016)

15.12.2016 : Le Conseil communal accepte un crédit d'étude pour organiser un concours pour le réaménagement complet de la place du Marché (mesure n° B2-2 du PMU) comprenant 200 places de stationnement en surface (cf. préavis N° 33/2016)

23.08.2017 : Démarrage du concours sous forme de mandats d'étude parallèles pour le réaménagement de la place du Marché

14.11.2017 : Lancement de l'initiative populaire *Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché*

12.02.2018 : Aboutissement du concours et choix du projet *D'amour et d'eau fraîche*

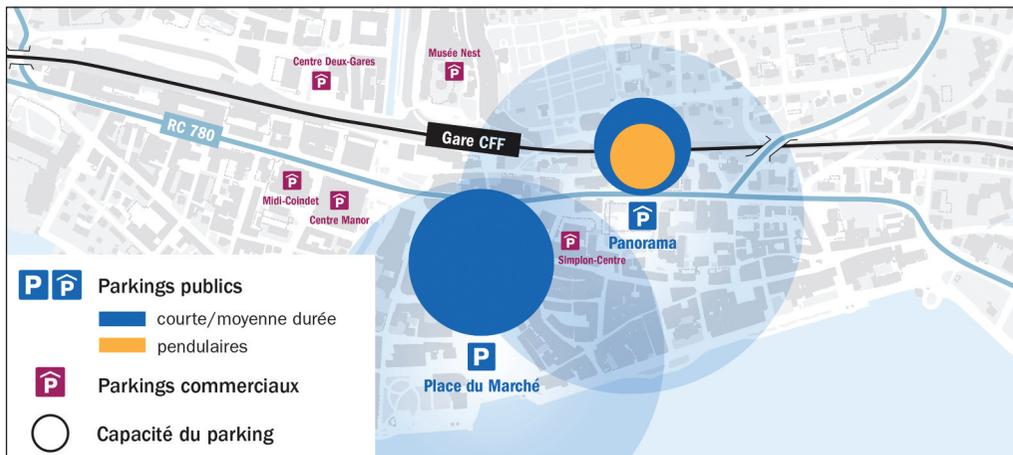


14.02.2018 : Dépôt des signatures requises pour l'initiative populaire *Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché*

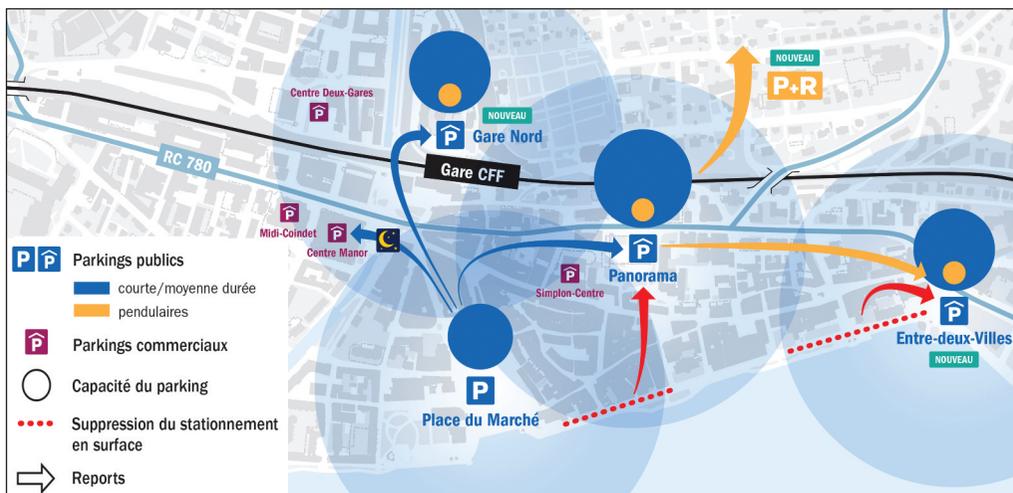
24-27.04.2018 : Exposition du projet *D'amour et d'eau fraîche* à la salle del Castillo

15.11.2018 : Le Conseil communal accepte le Plan directeur du stationnement (cf. schémas ci-dessous, préavis N° 14/2018)

Répartition actuelle



Répartition proposée dans le Plan directeur du stationnement:



15.11.2018 : Le Conseil communal rejette l'initiative populaire *Pour la création d'un parking souterrain à la place du Marché* (cf. préavis N° 16/2018)

Arguments du comité d'initiative

Pour une Place du Marché piétonne sur un parking souterrain

Cela fait plus de 40 ans que Vevey discute du devenir de sa Place du Marché qui, faute de mieux, n'est depuis qu'un triste parking à ciel ouvert. L'initiative pour la création d'un parking souterrain sous ladite place ayant abouti en mars 2018, les Veveysans peuvent enfin s'exprimer sur son avenir. En votant oui au projet de parking, ils permettent un réaménagement convivial et polyvalent de cette place historique, à la fois respectueux de la qualité de vie des riverains et nécessaire à la vitalité culturelle, commerciale, administrative et touristique du chef-lieu qu'est Vevey.

Des places de parc permanentes

La Place du Marché joue un rôle essentiel à Vevey, tant par les activités qui s'y déroulent que par son caractère central. En permettant **aux usagers de la ville de se garer facilement tout au long de l'année** dans son sous-sol, l'on stimule l'économie de la Vieille-Ville tout en facilitant l'accès aux services.

Une belle place sans voiture

Rendue aux **piétons**, la Place du Marché retrouvera sa splendeur d'antan. Pour le grand bonheur des Veveysans, habitants de la région, riverains, touristes, forains, cyclistes et flâneurs qui pourront se l'approprier **en toute sécurité**. Le dangereux ballet des automobilistes en surface sera révolu!

Le cœur de Vevey aux piétons

Le réaménagement complet de la Place du Marché représente aussi l'occasion **d'élargir la zone piétonne de la Vieille-Ville** en supprimant le transit motorisé du Quai Perdonnet. Celui-ci redeviendra la promenade préférée des Veveysans tandis que la qualité de vie de ses habitants s'en trouvera grandement améliorée.

Un financement privé sur la base d'un partenariat public-privé

Financé par des fonds privés, le parking **générera des redevances** que Vevey touchera jusqu'à l'échéance du droit de superficie accordé par contrat. A son terme, le parking reviendra alors de plein droit à la Ville.

Réorganiser le trafic du centre-ville

Grâce à un réaménagement logique et réfléchi des accès vers la Place du Marché, **les graves problèmes de circulation du giratoire de la gare pourront être en partie résorbés**.

**Donnez de l'air à Vevey,
votez OUI au parking souterrain à la Place du Marché!**

Arguments des autorités

Un parking sous la place du Marché pose plus de problèmes qu'il n'en résout

Le déplacement en sous-sol des 450 places existantes à la place du Marché ne permettrait pas de désengorger le centre-ville. Au contraire, il **concentrerait le trafic au cœur de Vevey**.

De plus, un parking souterrain obligerait à construire sur la place de nombreuses issues de secours, des ascenseurs, des conduites de ventilation et des **rampes d'accès pour les voitures infranchissables pour les piétons**. En outre, ce parking mettrait en péril l'installation des grandes manifestations traditionnellement organisées sur la place en fragilisant son sous-sol. A ces problèmes, l'initiative n'apporte aucune solution, pas plus qu'elle ne s'inquiète du **coût exorbitant**, ni de l'**impact colossal du chantier** pour les habitants et les commerçants de Vevey.

Un projet de réaménagement abouti, issu d'une démarche participative

Au terme d'une vaste démarche participative, le projet *D'amour et d'eau fraîche* du bureau veveysan VWA a été présenté à la population en avril 2018. Celui-ci conserve 200 cases de stationnement sur la place et prévoit le transfert des 250 places restantes dans un parking souterrain à créer à la gare CFF. Cette répartition permet :

- de **diminuer le trafic au centre-ville** et d'y **favoriser la mobilité douce** ;
- de réaliser une **économie initiale importante** par rapport au projet soutenu par les initiants, soit **plus de 10 millions de francs**, simplement en ne transférant pas toutes les places en sous-sol ;
- d'**augmenter la polyvalence** de la place pour ses nombreux usages, en permettant notamment de rendre à la population plus d'un hectare d'espace public entre la Grenette et le lac ;
- de **diversifier les possibilités de stationnement** en offrant deux parkings au centre-ville.

Pour une vision coordonnée du stationnement veveysan

Le Projet *D'amour et d'eau fraîche* est conforme à la vision générale du stationnement acceptée par le Conseil communal en 2018, qui propose non pas de réduire, mais de **mieux répartir le stationnement le long de la route cantonale** afin d'améliorer partout les conditions d'accès, de confort et de sécurité.

La population veveysanne est invitée à voter NON à un projet de parking souterrain sous la place du Marché.

Informations utiles

Les recommandations de vote des partis politiques représentés au Conseil communal:

**DÉCRÔISSANCE
ALTERNATIVES**



PLR
Les Libéraux-Radicaux
Section Vevey



NON

NON

OUI

OUI

NON

NON

Date du scrutin:

19 mai 2019

Vote par correspondance:

- par courrier postal affranchi en courrier "A" jusqu'au 17 mai 2019 dernier délai.
- par dépôt de l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'administration (Hôtel de Ville, rue du Lac 2) jusqu'au 19 mai à 11 h.

Local de vote:

Hôtel de Ville, rue du Lac 2, dimanche 19 mai de 10 h à 11 h
Veuillez prendre le matériel de vote avec vous.